Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212203806-20260529-202622-DE

MAIRIE DE TRÉVRON

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE du 29/05/2026

Commune de Trévron

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le 29 Mai à dix-huit heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence du Maire Mr FRERE François

Date de convocation : le 19/05/2026

Absent(s) excusé(s): **V. RACINE**
Absent: VOIR LISTE TABLEAU DE PRESENCE
Secrétaire de séance (élu) : Jordane Houguay
Heure : 18h32
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 14
Votants :15
Procuration 1

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212203806-20260529-202622-DE

En présence de :

Mr Frère François	Présent
Mme MICHONNET Alice	Présente
Mr SILARD Christophe	Présent
Mme HOUGUAY Jordane	Présent
Mr SERINET Bruno	Present
Mme RACINE Véronique	ABSENTE PROCURATION L. INCREDULE
Mr BEZARD Stéphane	Present
Mme GUERIN Nathalie	Présente
Mr SERINET Guy	Present
Mme INCREDULE Laura	Présente
Mr MICHONNET Jean - Luc	Présent
Mme BARXELL Claire	Présente
Mr PROTOIS Vivien Démission	21/05/2026
Mme ROUVRAIS Camille	Présente
Mr LEDANOIS Philippe	Présent
Mme LESAGE MAGALIE	Présente

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212203806-20260529-202622-DE

Délibération 2026-22 :

Confirmation du vote électronique

Validation des travaux de la bouche incendie

Groupe / Organisation : **MAIRIE DE TREVRON**
Fin du vote : mercredi 27 mai 2026 à 12h00
Électeurs inscrits : 17 *(2 courriels sont en erreur)*

La commune de TREVRON a identifié la nécessité de réaliser des travaux sur la bouche incendie située route du pennet la Hubalerie au croisement avec la janais. Ces travaux visent à la mises aux normes. A la suite d'une consultation , la société Ouest TP devis proposé 5 268 TTC . Ces travaux sont indispensables pour garantir la défense incendie et se conformer à la réglementation en vigueur.

Participation : **76%** (13 votants)

Évènements » | PDF | Partager

Résultats | Bulletins de vote

approuver le choix de faire les travaux et le devis de la société Ouest TP

Le « **oui** » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :
Oui : 13
Non : 0
Ne se prononce pas : 0

OBJET : Validation des travaux de la bouche incendie – Prestataire : Société Ouest TP – Montant : 5 268 € TTC

EXPOSÉ DES MOTIFS

La commune de Trévron a identifié la nécessité de réaliser des travaux sur la bouche incendie située route du Pennet la Hubalerie au croisement avec la Janais. Ces travaux visent à mise aux normes.

À la suite d'une consultation, la société **Ouest TP** a été retenue pour réaliser ces travaux. Le devis proposé s'élève à **5 268 € TTC** (cinq mille deux cent soixante-huit euros toutes taxes comprises). Ces travaux sont indispensables pour garantir la sécurité incendie et se conformer à la

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212203806-20260529-202622-DE

réglementation en vigueur,

DÉCISION PROPOSÉE

Le Conseil Municipal est invité à :

1. **Prendre acte** de la nécessité des travaux sur la bouche incendie.
2. **Approuver** le choix de la société **Ouest TP** comme prestataire.
3. **Autoriser** Monsieur le Maire à signer le marché correspondant pour un montant de **5 268 € TTC.**
4. **Imputer** cette dépense au budget communal, sur le chapitre

VOTE

Le Conseil Municipal, par vote électronique

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, soumet cette proposition au vote :

POUR	14	ABSTENTION		CONTRE		NE PREND PAS PART	1

Décide :

- D'approuver les travaux de la bouche incendie.
- De retenir la société **Ouest TP** pour un montant de **5 268 € TTC.**
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché et à engager la dépense correspondante.

Secretaire de Séance
Jordane HOUGUAY

Le Maire
Mr FRERE FRANCOIS

MAIRIE DE TREVRON
Côtes-d'Armor